

Le cotonnier est un arbre indigène : les Indiens l'ont de tout temps utilisé. Les plaines voisines de la mer, et imprégnées de senteurs salines, sont des plus favorables à cette culture, et le coton de la Guyane a été renommé sur les marchés européens.

La canne à sucre poussait volontiers dans ces plaines marécageuses, et les nombreux cours d'eau, soumis aux marées de l'Océan, faisaient facilement mouvoir les grandes roues des anciennes machines qui, à une époque où la vapeur était inconnue, étaient l'unique mise en train des cylindres broyant les cannes. De là s'écoulait ce jus précieux qui, sous la forme de sucre, de tafia et de rhum, entrait de plain pied dans les nécessités de l'alimentation publique.

Ces richesses principales exploitées alors, manquent-elles aujourd'hui ? Non. L'industrie moderne et la marche progressive de la science ont trouvé d'autres filons encore dans cette inépuisable mine.

La noix de coco donne de l'huile en abondance, les matières textiles sont communes dans la forêt, plusieurs fruits produisent la cire ; avec les larges feuilles du macoumoucou on peut faire du papier à bon marché ; la riche flore guyanaise offre à la médecine et à la chimie des produits variés, et la diversité des bois de teinture, d'ébénisterie et de construction est infinie.

Enfin les vallées du bassin de l'Approuague renferment de nombreux et riches gisements aurifères.

On voit donc qu'il ne manque à la Guyane aucune richesse naturelle pour devenir un des plus beaux fleurons de notre couronne coloniale. Il ne lui manque que des bras et des capitaux, mais l'Inde et la Chine ne sont-elles pas là pour nous fournir des travailleurs infatigables et merveilleusement appropriés au climat guyanais, et l'esprit d'entreprise manque-t-il complètement en France ?

Tout dans la Guyane est encore à exploiter, et il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte de notre colonie pour voir que sur ce territoire encore vaste la colonisation n'a jusqu'ici pénétré qu'une étroite bande sur le littoral. En fait, tout l'intérieur de la Guyane n'est qu'une immense forêt vierge parcourue par quelques bandes d'Indien, de mœurs du reste fort inoffensives.

Ces vastes forêts sont traversées par de nombreux cours d'eau, bondissant en cascades comme la pittoresque chute de Rorota, ou trop souvent s'épanchant en marécages malsains, sources de la fièvre. Sous leurs ombrages impenétrables s'ébattent des milliers d'oiseaux et de singes, rampent d'innombrables et hideux reptiles, voltigent des légions d'insectes de formes étranges. C'est une terre promise pour le collectionneur le plus insatiable. Les papillons les plus splendides, dont quelques uns sont inédits encore, soit diurnes, soit nocturnes, surprennent par la bizarrerie de leurs dessins et la perfection de leurs organes, et les mouches à feu emplissent l'air de gerbes d'étincelles. La plupart de ces insectes sont inoffensifs ; mais quelques uns sont de vrais démons cachés sous une enveloppe microscopique, et les plus petits sont trop souvent les pires.

Les moustiques sont une véritable calamité publique qui rend inhabitables certaines localités. Si pauvre que soit un ménage, la moustiquaire en est le meuble le plus indispensable, car c'est la sauvegarde du sommeil et la garantie du repos. On entend bien toujours, à travers la gaze protectrice, l'éclat de la trompette que sonne l'ennemi, mais on est à l'abri de ses piqûres. Les planteurs d'autrefois avaient imaginé en faveur de leurs esclaves un châtiment atroce qui consistait à exposer les coupables aux piqûres des moustiques, le corps enduit de miel et les mains enchaînées. La plupart des patients devaient s'enfuir de rage, quelques uns en mouraient.

Il y a des moustiques de plusieurs espèces. Il en est de quasi imperceptibles qui ne trahissent leur présence que par la douleur qu'ils vous causent. On les nomme *maringouins*. Cette espèce est plus particulièrement endémique aux rives des rivières, aux heures de la basse mer. Il y en a aussi de plus grand taille et qui font jaillir le sang des veines à chaque piqûre de leur lancette. On les appelle *maques*.

Un ennemi dont le contact est plus repoussant et la dent plus venimeuse, c'est l'*araignée crabe*, le géant de l'espèce. La création n'offre rien de plus hideux et de plus repoussant que cette horrible bête qui ne se contente pas de faire la guerre aux insectes, et s'attaque même aux petits oiseaux à qui elle suce le sang après les avoir engourdis de son venin. L'oiseau-mouche et le colibri comptent parmi ses victimes. Son corps est composé de deux parties distinctes, également couvertes de poils, d'où partent cinq paires de pattes à quatre articulations. Le tout est velu, noirâtre, semblable à une réunion de chenilles. Chaque jambe est armée d'une griffe jaune et crochue. De la

tête sortent deux pinces recourbées en dedans comme celle d'un crabe et qui lui servent à déchirer sa proie. La toile qui tend cette monstrueuse araignée est étroite, mais forte ; elle peut y prendre les plus gros insectes. En dehors de la douleur locale, sa morsure cause la fièvre et amène une partie des accidents produits par la dent des reptiles. Le seul contact de ses poils occasionne à la peau une brûlure pareille à ce que l'on voit à l'ortie. On a vu des araignées-crabes qui, les pattes étendues, mesuraient près de huit pouces de diamètre.

Le scorpion de la Guyane ressemble à celui d'Europe et à celui d'Afrique ; sa morsure cause rarement la mort, mais elle entraîne de graves désordres. En avançant qu'il se tue lui-même et se perce de son aiguillon quand il se voit entouré d'un cercle de feu, on a dit une vérité dont plusieurs voyageurs ont été témoins. Le scorpion est peut-être le seul animal qui ait recouru au suicide et choisisse son genre de mort. L'ignoble insecte semble avoir la conscience de sa laideur et de l'horreur qu'il inspire. Il se retire dans les lieux humides, se cache dans les troncs d'arbres morts et s'enterme sous les ruines. Il fuit le soleil et l'éclat du jour. Il s'introduit souvent à bord, dans les paquets de bardeaux et dans le bois à brûler ; il serait prudent de passer tout cela au feu avant l'embarquement ; mais on a rarement le temps d'employer toutes ces précautions, et c'est ainsi qu'on admet dans les navires tous les animaux malfaisants qui nichent et pullulent au fond des cales : fourmis, cancrelats, araignées, scorpions, scolopendres, serpents et le reste. Les *termite*, qui ont mangé la préfecture de la Rochelle, étaient une importation américaine.

Les canyons sont aussi très-nombreux et d'une incroyable audace. Il y a une dizaine d'années de ces canyons n'hésitèrent pas à attaquer le poste de l'île Castlesoia. Les assiégés n'eurent pas trop des ressources de l'artillerie moderne pour repousser les assaillants, mais enfin force est restée à la loi. Un des deux monstres a péri sur place et fait aujourd'hui la plus belle pièce du musée de Grenoble.

Malgré la mauvaise réputation de son climat, et l'horreur que peuvent inspirer les hôtes de ses forêts, la Guyane est, croyons-nous, un pays plein d'avenir, et que la France aurait tort de délaisser.

LOUIS ROUSSELET.

PÉDAGOGIE.

Démontrer que trois choses sont nécessaires à l'Instituteur :

Savoir, — Pouvoir, — et Vouloir.

Savoir.

Toutes les fonctions de la vie sociale exigent de la part de ceux qui les remplissent des connaissances spéciales et de ces aptitudes requises. En conséquence, l'Instituteur doit avoir une instruction solide, supérieure aux besoins de l'enseignement, et le désir perpétuel de s'instruire et de mûrir les connaissances acquises. En prenant la direction d'une école, l'Instituteur doit posséder à fond les matières qui doivent y être enseignées ; de plus, la connaissance du programme officiel ne lui suffit pas, attendu que les questions des élèves n'y seront pas toujours conformes. En outre, l'Instruction donne au chef de l'école un cachet particulier qui lui conciliera une grande confiance.

Consacré à l'Instruction des autres, l'Instituteur doit savoir ce qu'il prétend enseigner et connaître les bonnes méthodes, ainsi que la pédagogie théorique et pratique. La connaissance de cette dernière partie lui permettra de rendre son enseignement sérieux et pratique et de l'approprier aux besoins futurs de la généralité de ses élèves.

Mais ces connaissances que nous appelons éloignées ne suffisent pas ; il faut que chaque leçon soit précédée d'une préparation spéciale qui empêche l'Instituteur de marcher au hasard et qui permette aux élèves d'apprécier.